

DIRECTION DE L'ENFANCE  
V. VAYRAC

SERVICES SCOLAIRE / PERISCOLAIRE  
Affaire suivie par  
C.BEAUGE / S.HENAINE

TEL : 01 69 52 78 51/79 57  
FAX : 01 69 52 78 50

**Objet : Rentrée scolaire – Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Draveil, le **26 AOUT 2022**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Je souhaite vous informer des modalités d'organisation de la rentrée scolaire 2022/2023 qui se déroulera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

Il a été décidé d'appliquer les modalités d'accueil de vos enfants selon l'organisation ci-après :

- le jeudi 1<sup>er</sup> septembre : pour les maternelles (hors petite section) et les CP, un seul parent sera autorisé à entrer dans la cour de l'école. Aucun parent ne pourra pénétrer à l'intérieur des locaux.
- Concernant les petites sections, un seul adulte pourra accompagner son enfant dans sa classe les deux premiers jours de rentrée, jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 septembre.

À cet effet, toute personne ne se soumettant pas à ces consignes de sécurité se verra refuser l'accès au sein de l'école.

Vous imaginez bien que ces mesures prises n'ont qu'un objectif : assurer la sécurité de vos enfants.

- **Concernant les accueils périscolaires** : les accueils périscolaires du matin et du soir accueilleront vos enfants, sans réservation, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. En revanche, il est impératif que la situation soit régularisée dans les meilleurs délais en procédant à une inscription sur l'Espace Familles (site de la ville) ou au Guichet Unique. En effet, toute participation à l'une des activités périscolaires (APS, restauration scolaire, accueil de loisirs, études dirigées, transport scolaire) implique une inscription obligatoire.
- **Restauration scolaire** : selon les mêmes modalités, les enfants seront accueillis sans réservation le jour de la rentrée scolaire. Il est rappelé que les enfants bénéficiant d'un P.A.I. doivent venir avec leur propre panier repas, conformément à la réglementation en vigueur.

La ville met tout en œuvre pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, tant sur le plan scolaire que sur le plan sanitaire. Je vous remercie de votre participation pour que tout se déroule le mieux possible.

Je souhaite à tous les enfants et leurs parents une belle rentrée scolaire.

Richard PRIVAT  
Maire de Draveil  
Vice-Président de la CAVVVS



Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville - 3, avenue de Villiers - BP 50 - 91211 Draveil Cedex  
Tél. : 01 69 52 78 78 • Fax : 01 69 83 01 20 • Courriel : courrier@mairiedraveil.fr

